PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 4 avril 2006, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Normand Dufour, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Joel Santos, Louise Séracino, Paul St-Amand, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Johanne de Villers; messieurs Joël Boucher, Marc-André Lehoux et Paul St-Onge.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Claude Boivin, directrice générale adjointe et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines et Jean-Louis Tousignant, coordonnateur de l'adaptation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-186-04-06 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour.

3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2006.

4. Affaires en cours :

   4.1. Suivi à la dernière séance
   4.2. Rapport de la présidente.

5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

   6.1. Cadre de référence des communications et Plan de communication 2006-2007
   6.2. Délégation d'un commissaire au Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec
   6.3. Période de fermeture estivale 2006 / adoption
   6.4. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 ; Liste des écoles et des centres 2006-2007 et actes d'établissement des écoles et des centres
   6.5. Organisation des services éducatifs EHDAA 2006-2007
   6.6. Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent / prolongation du bail de location de l'école Marie-Rose
   6.7. École Saint-Mathieu / entente d'utilisation d'un terrain
   6.8. Affaires relatives aux ressources humaines.

7. Information :

   7.1. Immeuble Sacré-Cœur à Boucherville / aliénation / état de situation
   7.2. Recours collectif sur la dyslexie / requête introductive d'instance
   7.3. Comptes rendus de réunions des comités de travail du Conseil / dépôt
   7.4. Rémunération des commissaires / majoration selon l'IPC
   7.5. Demande de location / école Marie-Rose, pavillon II / information
   7.6. Journée de la Terre / activité à l'école secondaire du Mont-Bruno
   7.7. Règles budgétaires / consultation.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 MARS 2006

C-187-04-06 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2006 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivis aux dernières séances

La directrice générale et les directeurs de service font rapport des suivis effectués suite à la séance du 7 mars 2006.

4.2 Rapport de la présidente

La présidente, madame Suzanne Chartrand, remercie monsieur Pierre Charland pour les services exemplaires qu'il a rendus au cours des huit dernières années à la Commission scolaire des Patriotes.

D’autre part, elle souhaite la bienvenue à monsieur Joseph Atalla, nouvellement engagé au poste de directeur général adjoint. Elle remercie ensuite madame Claude Boivin, directrice générale adjointe, pour son dévouement durant la période de transition à la direction générale.

Madame Chartrand passe en revue les principales activités et événements auxquels elle a participé depuis le 7 mars dernier.

Monsieur Jean-François Rabouin exprime le souhait qu’une résolution soit votée par le Conseil afin de souligner l’appréciation et les remerciements de la Commission scolaire des Patriotes envers monsieur Pierre Charland pour services rendus.

5. PAROLE AU PUBLIC

- Un citoyen de Saint-Bruno, père d’un élève, monsieur René Laroche, soulève la problématique du déplacement d’enfants autistes d’une école à l’autre, classe TED.

- Monsieur Laroche signale aussi un problème d’accès à la piscine de la Ville de Boucherville à l’école secondaire De Mortagne et le contexte des conditions d’entraînement de natation qu’il considère inadéquates.

- La mère d’un élève HDAA de Saint-Bruno vient appuyer monsieur Laroche pour dénoncer le projet de déménagement des classes TED et elle souligne la nécessité d’une stabilité pour ce type d’élèves.

- La présidente, madame Suzanne Chartrand, explique qu’une consultation débute dès le lendemain concernant la problématique du projet de déménagement des classes TED et que les commissaires tiendront compte des avis de consultation qu’ils recevront là-dessus.

- Une enseignante de l’école J.-P.-Labarre, madame Marie-Claude Tardif, intervient sur le dossier de fermeture de ladite école. Elle mentionne qu’il faudrait tenir compte des nouveaux développements domiciliaires qui seraient prévus à Varennes, en lien avec le nouveau schéma d’aménagement de la MRC de Lajemmerais. Madame Chartrand explique la démarche de consultation en cours par la Commission scolaire et elle invite madame Tardif à présenter un mémoire.

- Un membre du conseil d’établissement de l’école J.-P.-Labarre, monsieur Denis Sicard, demande de prendre connaissance des évaluations de scénarios de fermeture d’école qui auraient pu être faites dans le dossier J.-P.-Labarre en fonction de chaque critère. Madame Chartrand explique que l’hypothèse de la fermeture de l’école J.-P.-Labarre a été retenue sur la base d’une évaluation faite en fonction de l’ensemble des critères.

- La présidente du Syndicat des professionnelles et des professionnels de la Montérégie, madame Johanne Pomerleau, intervient sur le déroulement et le résultat des négociations provinciales pour le personnel professionnel. Elle dénonce certains aspects des conditions de travail des conseillers pédagogiques, dans le contexte de gestion décentralisée de la Commission scolaire des Patriotes. Elle fait part des enjeux de la prochaine négociation.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

Il est convenu de traiter immédiatement le point 6.5.

6.5 Organisation des services éducatifs EHDAA 2006-2007

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Jacques Beaudet accompagné du coordonnateur de l'adaptation scolaire, monsieur Jean-Louis Tousignant, présente le dossier susmentionné. Monsieur Tousignant répond ensuite aux nombreuses questions de mesdames et messieurs les commissaires.

C-188-04-06 Il est proposé par monsieur Pierre Baril que le mandat soit donné au Service des ressources éducatives à l'effet d'engager les consultations relatives au dossier susmentionné auprès du Comité de parents, du Comité EHDAA et du Comité des relations professionnelles des enseignants avant de revenir auprès du Conseil pour adoption.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1 Cadre de référence des communications et Plan de communication 2006-2007

Le Secrétaire général, monsieur Alain Gauthier, présente le dossier susmentionné.

C-189-04-06 Il est proposé par monsieur Claude Henri d'adopter le document intitulé «Cadre de référence des communications» tel que déposé à l'annexe ACC-013-04-06, lequel remplace celui adopté par le Conseil des commissaires le 23 août 1999.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Délégation d'un commissaire au Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec

C-190-04-06 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux de déléguer monsieur Sylvain Lacasse, commissaire, au 30^{e} Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec qui aura lieu à Québec, les 26 et 27 mai 2006.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Période de fermeture estivale 2006 / adoption

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Sylvain St-Jean, présente le dossier susmentionné.

Considérant la clause 5-6.05 de la convention collective du personnel de soutien;

Considérant la clause 7-7.09 de la convention collective du personnel professionnel;

Considérant que la pratique habituelle de la Commission scolaire des Patriotes est de cesser ses activités durant une période de deux semaines, en juillet;

C-191-04-06 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'adopter une période de fermeture estivale à la Commission scolaire des Patriotes, laquelle se situera du 16 au 29 juillet 2006.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009; Liste des écoles et des centres 2006-2007 et actes d'établissement des écoles et des centres

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Claude Sasseville, présente le dossier susmentionné.

Considérant la prescription de la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet d'établir annuellement un plan triennal de répartition et de destination des immeubles, ainsi que la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement ;

Considérant que conformément aux prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique*, la consultation a été effectuée auprès du Comité de parents et des organismes prévus à la loi ;

Considérant la consultation faite auprès des divers autres comités consultatifs de la Commission scolaire ;

Considérant la recommandation favorable du Comité de travail de l'organisation scolaire ;

C-192-04-06 Il est proposé par monsieur Yvan Noël :

Que le document intitulé « *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009; Liste des écoles et des centres pour 2006-2007 et actes d'établissement des écoles et des centres »* soit adopté tel qu'il est versé à l'annexe ACC-014-04-06.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent / prolongation du bail de location de l'école Marie-Rose

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

C-193-04-06 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'accepter de prolonger le bail de location de l'école Marie-Rose à Beloeil avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, moyennant une indexation des coûts reliés à l'énergie, le tout sous réserve de recevoir une demande officielle de prolongation par résolution du conseil d'administration de la Régie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 École Saint-Mathieu / entente d'utilisation d'un terrain

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande du Groupe Festif inc. pour l'utilisation du terrain de l'école Saint-Mathieu à Beloeil lors de l'événement « Festival d'été de Beloeil » ;

Considérant la disponibilité de ce terrain à cette période, soit du 13 au 17 juillet 2006;

C-194-04-06 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse d'accepter l'entente d'utilisation d'un terrain entre la Commission scolaire des Patriotes et le Groupe Festif inc. et d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer ladite entente, sous réserve de l'émission d'un permis par la Ville de Beloeil.

Votent en faveur : 20
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.8 Affaires relatives aux ressources humaines

Monsieur Jean-François Rabouin, commissaire, fait part de ses préoccupations face au développement professionnel d'employés cadres et hors cadres depuis les derniers mois.
À cet effet, il recommande au Conseil de s'interroger sur cet état de fait, étant donné les mouvements de personnel dans ces secteurs.

Il dépose ensuite et fait lecture à haute voix de la proposition suivante :

Considérant le départ d'employés cadres et hors-cadres durant les derniers mois;

Considérant la sélection de candidats externes et l'apparence de manque d'intérêt du personnel interne à présenter leur candidature à des postes de directions à pourvoir à la Commission scolaire des Patriotes.;

Considérant le Plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes qui affirme notre valeur commune quant à l'attention portée aux personnes ainsi que l'importance de la reconnaissance et du développement des forces individuelles;

Considérant la nécessité d'établir un portrait précis de la situation actuelle en terme de développement professionnel à la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant l'urgence d'agir afin de confirmer notre volonté politique d'actualiser l'attention aux personnes;

Considérant finalement notre volonté fondamentale d'assurer le développement de notre commission scolaire dans la stabilité et la continuité;

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin :

- Qu'un comité ad hoc soit formé et qu'il soit composé de cinq commissaires, d'un représentant de la direction générale, du directeur du Service des ressources humaines, d'un représentant des cadres et de toute autre personne-ressource que le comité jugera opportun de s'adjoindre.

- Que le mandat confié à ce comité soit le suivant:

  1° Faire une analyse de la situation actuelle à l'égard des sujets suivants:
  - la reconnaissance envers le personnel;
  - le plan de développement professionnel pour l'obtention des postes de gestion;
  - l'accompagnement, le soutien et la formation offerts aux cadres pour leur permettre d'accéder aux postes de cadres supérieurs et hors cadres.

  2° Faire des propositions concrètes en vue de l'élaboration et de l'adoption d'une politique des ressources humaines favorisant le développement professionnel et l'accès à des postes supérieurs pour le personnel de la CSP ainsi que toutes autres propositions que le comité jugera pertinentes.

- Que le comité rende compte des résultats de ses travaux au Conseil des commissaires au plus tard, à la séance du mois d'octobre 2006.

La directrice générale, madame Normande Lemieux, explique être très sensibilisée à cette réalité et que l'équipe de la direction générale poursuit avec les ressources humaines son plan d'action lié au plan stratégique dans ce domaine. De plus, elle suggère aux commissaires de faire une réflexion sur l'ensemble des comités existants, en lien avec le Plan stratégique, ce qui inclurait le dossier des ressources humaines. La rencontre du 27 avril déjà prévue à l'agenda serait une occasion de faire cette réflexion.

La présidente, madame Suzanne Chartrand, exprime des réserves quant à l'adoption de cette proposition ce soir, laquelle n'était pas annoncée et n'a pas fait l'objet de réflexion ou de consultation préalable.

Mesdames et messieurs les commissaires échangent là-dessus. Plusieurs disent préférer que le sujet soit préalablement discuté en séance de travail. Ils notent tout de même leur intérêt pour les préoccupations soulevées.

C-195-04-05 En conséquence, il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter une motion de dépôt relative aux orientations devant être prises dans ce dossier.

Votent en faveur : 9
Votent contre : 12

La motion de dépôt est rejetée à la majorité des voix.

Madame Louise Séracino quitte l'assemblée.

D'autres échanges ont cours mais il y a non consensus sur la façon d'aborder ce sujet.

C-196-04-06 Monsieur Jean-François Rabouin relit le texte de sa proposition dont il retire le deuxième considérant de la version initiale, laquelle a été formulée plus tôt. On appelle le vote.

Votent en faveur : 9
Votent contre : 11

La proposition est rejetée à la majorité des voix.

Les commissaires nommés ci-après quittent l'assemblée : Yvan Rioux, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Alain Langlois, Line Tessier, Luc Lamoureux, Manon Handfield, Claude Henri et Joel Santos. Il est 22 h 45.

Il n'y a plus quorum. En conséquence, la séance prend fin.

_____ _____

présidente secrétaire général